

MAIRIE DE SAINT RAPHAEL**Claire BUTARD**

Place Sadi Carnot

83700 SAINT-RAPHAEL

FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-20-IY-004472-01

Version du : 01/03/2020

Page 1/2

Dossier N° : 20G001196

Date de réception : 08/02/2020

Référence bon de commande : VO190020

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Sable	Sable	

N° ech 20G001196-001 | Version AR-20-IY-004472-01(01/03/2020) | Votre réf. Sable | Page 2/2

Température de l'air de l'enceinte 5.6°C Date de réception 08/02/2020 10:12

Prélèvement effectué par Prélevé par vos soins Début d'analyse 11/02/2020

Date prélèvement 07/02/2020

Microbiologie

IX00L : Hygiène des bacs à sable Prestation réalisée par nos soins

Technique [Flottation au sulfate de zinc / Culture sur milieux sélectifs] - XP S 54-207

	Résultat	Unité
Toxocara canis	Absence	nombre/200 g
Toxascaris leonina	Absence	nombre/200 g
Toxocara cati	Absence	nombre/200 g
Escherichia coli	<20	ufc/g
Entérocoques	<20	ufc/g

Paramètres physico-chimiques généraux

LE00G : Analyse granulométrique par tamisage Analyse soustraite à Eurofins Analyses Matériaux

et Combustibles FR SAS

Tamissage et gravimétrie - NF EN 933-1

	Résultat	Unité
Passant à 500 µm	99	%
Passant à 1 mm	100	%
Taux de fines	0.6	%
Passant à 2 mm	100	%
Passant à 2,5 mm	100	%
Passant à 4 mm	100	%
Passant à 5 mm	100	%
Passant à 63 µm	1	%
Méthode	Lavage et tamisage voie sèche	
Passant à 125 µm	1	%
Passant à 250 µm	8	%



Tony Paris
Chef de Service

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire habilité à vérifier la conformité sanitaire des matériaux et objets entrant en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.